



Vannes, le 30/04/2025

Délégation départementale du Morbihan Département Santé-Environnement Affaire suivie par : Yann JULOU

Tél.: 02.21.07.06.83 Mèl.yann.julou@ars.sante.fr Le Directeur départemental

Service Environnement Biodiversité Risques Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan 1 allée du général Le Troadec BP 520 56019 VANNES Cedex

Objet : Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust (SMGBO)

Avis sur le contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) dans le bassin versant de l'Aff

Réf.: Votre courriel du 24 mars 2025

Affaire suivie par François LEMOUROUX

Par courriel visé en référence, vous m'avez communiqué pour avis le projet de contrat territorial milieux aquatiques (CTMA) dans le bassin versant de l'Aff porté par le Syndicat mixte du grand bassin de l'Oust (SMGBO).

Le projet de CTMA dans le bassin versant de l'Aff comprend un programme de travaux dans le lit de l'Aff et de ses affluents, dont l'objectif est de diversifier les habitats (vitesse, hauteur d'eau, substrat) et de restaurer la connexion entre les cours d'eau et les parcelles adjacentes.

Ces travaux auront lieu en zone rurale, et ne sont pas susceptibles de provoquer des nuisances sonores ou d'émissions de poussières importantes.

Une cartographie des zones concernées par ces travaux est fournie dans le dossier préparé par le pétitionnaire. Aucun périmètre de protection de la ressource en eau destinée à la consommation humaine ne se situe dans l'emprise des travaux, ou en aval immédiat.

Ainsi, l'étude du dossier n'amène aucune remarque sur le plan sanitaire.

Délégation départementale du Morbihan 32 boulevard de la Résistance CS 72283 56008 Vannes Cedex Tél: 02.97.62.77.71

Mél: ars-dd56-direction@ars.sante.fr www.ars.bretagne.sante.fr

Le bassin versant de l'Aff étant partiellement situé en Ille-et-Vilaine, la délégation départementale de l'ARS de ce département a été consultée et le présent avis vaut donc pour l'ensemble du territoire concerné.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Pour la Directrice Générale de l'Agence régionale de santé,

Le Directeur départemental du Morbihan,

La Responsable du département Santé Environnement,

Muriom PEULO